

CONSEIL MUNICIPAL DE DANJOUTIN

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE LUNDI 12 DECEMBRE 2022 A 19h30

En l'honneur de M. Alain FOUSSERET, une minute de silence est observée par les conseillers municipaux.

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 27 septembre 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 27 septembre 2022 présenté en annexe.

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2020, en application des articles L. 2122-22 et L. 21122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2020.

BUDGET 2022 – Décision modificative

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide les modifications budgétaires présentées en annexe.

TARIFS 2022 – Marché de Noël

VU la délibération du conseil municipal en date du 04 avril 2022 concernant les tarifs d'occupation du domaine public

CONSIDERANT la nécessité d'attirer les commerçants sur la commune pour la manifestation prévue en décembre 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide la gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerçants présents au marché de Noël 2022.

TARIFS 2022 – Affouage

CONSIDERANT le tarif du stère de bois en vigueur pour la saison 2021-2022 fixé à 9€

Il est proposé d'augmenter le tarif à 10 €/stère pour la saison 2022-2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le nouveau tarif du bois en vente par affouage au prix de 10 euros par stère.

Opération Travaux sanitaires des écoles – Subventions à solliciter

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- adopte l'opération et approuve son plan de financement prévisionnel ;

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes mentionnés dans ces modalités de financement et à signer toute convention ou document afférent à ces dossiers de subvention.

Opération Travaux de renouvellement de l'éclairage public – Subventions à solliciter

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- adopte l'ensemble de l'opération proposée en trois phases successives et approuve son plan de financement prévisionnel ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes mentionnés dans les modalités de financement et à signer toute convention et document afférent à ces dossiers de subvention.

Opération Travaux de création d'un terrain de football synthétique – Subventions à solliciter

Après en avoir délibéré, par 18 voix *POUR*, 2 voix *CONTRE* (*Olivier GENTUSA, Florent HOWALD*) et 5 *ABSTENTIONS* (*Ghislain BARON, Gilles CHAFFAUT, Martine CUROT, Pierre GOBERT, Inès VERNEREY*), le Conseil municipal :

- adopte l'opération et approuve son plan de financement prévisionnel ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes mentionnés dans les modalités de financement et à signer toute convention et document afférent à ces dossiers de subvention.

Convention GBCA pour traiter les autorisations d'urbanisme – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- décide de confier la totalité de l'instruction des autorisations d'urbanisme et des certificats à Grand Belfort Communauté d'Agglomération et de valider le contenu de la nouvelle convention proposée par l'EPCI,
- autorise M. le Maire à signer la convention et tous les documents ou actes se rapportant à cette décision.

Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes déployé par le centre de gestion du territoire de Belfort

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- sollicite le rattachement de la commune au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes du centre de gestion ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention procédant au rattachement ainsi que tout document y afférent ;
- décide de prévoir les crédits requis pour les droits d'adhésion au budget et ainsi autorise la dépense correspondante.

Intérêt communautaire de la voirie des 3 réseaux à Danjoutin

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la déclaration d'intérêt communautaire d'une partie de la rue des 3 réseaux, située à Danjoutin, débutant à l'entrée Est de cette rue et s'arrêtant après le chemin d'accès à la parcelle 216 de la rue des 3 réseaux.

Adhésion au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le centre de gestion de la fonction publique territoriale

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- adopte la présente délibération, et décide d'adhérer au contrat groupe d'assurance POUR LES DEUX CATÉGORIES IRCANTEC ET CNRACL, et ce dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire au profit du Centre de Gestion.
 - o Le taux retenu pour la catégorie CNRACL est de **8,83 %**.
 - o Le taux de la cotisation complémentaire au profit du Centre de Gestion est de **0,2%**.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et notamment l'avenant d'adhésion avec l'assureur retenu et la convention entre l'adhérent et le Centre de Gestion précisant notamment le rôle opératoire de ce dernier.

Forêt communale de Danjoutin - Etat d'assiette 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2023 dans les parcelles de la forêt communale ci-après, demande à l'O.N.F. de désigner des coupes qui y sont inscrites et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent :

Parcelle 12.r	Régénération Définitive	3 ha 00
	Volume total prévisionnel de la coupe	180 m3
	Contrat d'approvisionnement feuillus	
	Coupe non périodique.	

Parcelle 15.j	Première éclaircie	6 ha 60
	Volume total prévisionnel de la coupe	260 m3
	Délivrance totale	
	Coupe non périodique	

- autorise l'exploitation et la vente façonnée et par les soins de l'Office National des Forêts les produits des parcelles mentionnées aux conditions du contrat en vigueur.
- demande à l'Office National des Forêts de vendre les chablis de l'exercice en bloc et façonnés ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant et autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Commerces – Dérogation ouverture dominicale 2023

Après en avoir délibéré, par 19 voix *POUR*, 1 voix *CONTRE* (*Taoufik OTKY*) et 5 *ABSTENTIONS* (*Emmanuel FORMET, Serge GARDOT, Pierre GOBERT, Martine PAULUZZI, Inès VERNEREY*), le Conseil municipal se prononce favorablement sur les dérogations pour l'année 2023 et sollicite l'avis conforme du prochain Conseil Communautaire.

Motion de soutien au diplôme universitaire Gestionnaire Administratif Secrétaire de Mairie (GASM)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la motion concernant la formation des secrétaires de mairie DU «GASM»,
- affirme son soutien aux Centres de Gestion de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Grand Belfort Communauté d'Agglomération – Rapport d'activité 2021

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activité du Grand Belfort Communauté d'Agglomération portant sur l'année 2021. (Document joint en annexe)

La séance du Conseil Municipal est clôturée à vingt-et-une heures et quarante-sept minutes.